

Fiche technique n° 1 Présentation des fusions de Trésoreries

La Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire s'est engagée dans une démarche de restructuration de son réseau territorial, visant à adapter son organisation et ses méthodes de travail afin d'en optimiser et d'en sécuriser le fonctionnement, en rendant le meilleur service à ses usagers et partenaires.

Les principes directeurs retenus par la Direction générale prévoient que les schémas d'adaptation des structures et du réseau départemental soient fondés sur une triple approche : accessibilité – expertise – attractivité géographique.

D'une manière générale, les réorganisations retenues par la Direction départementale ont été analysées au regard des éléments de contexte suivants :

- ☞ la situation de certaines structures ne présentant pas une taille suffisante pour pouvoir assurer un fonctionnement satisfaisant ;
- ☞ l'évolution des besoins des publics par rapport à l'offre de services ;
- ☞ la nécessité d'offrir une qualité de service et une expertise aux usagers et partenaires ;
- ☞ la nécessité d'exercer les missions dans un cadre sécurisé ;
- ☞ les transformations annoncées des territoires aux plans institutionnels et le cas échéant démographique.

Les fusions de Trésoreries s'inscrivent dans le cadre du schéma annuel 2017 de réorganisation du réseau départemental.

Les bénéfices majeurs attendus de cette opération sont les suivants :

- améliorer les conditions d'exécution des opérations comptables et financières des collectivités locales par une optimisation de l'organisation et de la répartition des tâches ;
- renforcer la qualité du service rendu aux usagers et aux collectivités locales, en disposant d'une structure de taille plus compatible avec l'exercice des missions de conseil et d'accompagnement dans la gamme des nouvelles prestations qui leur sont offertes (moyens modernes de paiement, dématérialisation....) ;
- assurer la stabilité et la viabilité de la nouvelle structure après regroupement.

En 2017, 2 opérations de restructuration de Trésoreries sont projetées :

- ⇒ Fusion des Trésoreries de Touraine Nord-Ouest et de Bourgueil ;
- ⇒ Fusion des Trésoreries d'Amboise et de Bléré.

Chaque opération concerne un poste dont le nombre d'emplois est limité et comprend, outre la fusion des postes concernés, le transfert de la mission du recouvrement de l'impôt vers le SIP compétent.

Un ensemble de 3 fiches techniques décrit les opérations projetées.